

SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS

Un parterre d'élus et de personnalités a participé, samedi, à l'inauguration de trois réalisations municipales.

Avant de se rendre à la salle polyvalente, l'arpépage a été conduit par Lionel de Rafelis, sur le chemin de La Cléry, dont les berges ont récemment été aménagées. Peu après le château du Ralet sur l'aire de pique-nique installée dans un cadre bucolique, le maire a indiqué que le projet, d'un coût de 46.000 € et subventionné par l'État et le département, avait consisté à « créer une trame durable pour l'avenir de La Cléry, à la rendre attractive pour les habitants du village les riverains et les promeneurs, et à la préserver pour mieux la valoriser et la promouvoir touristique ».

« Un pari gagné », a-t-il ajouté. « Après l'inscription du parcours des Moulins de la Cléry dans le guide des randonnées du conseil départemental, la fréquentation a nettement augmenté. »



VISITE. Sous la conduite de Lionel de Rafelis, parlementaires et élus locaux ont découvert le parcours des Moulins de La Cléry.

À la salle polyvalente, il s'agissait d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment tout en le réunissant.

Une chaudière à granu-
lés a remplacé l'ancienne
installation à gaz particu-

lièrement énergivore, tandis que les menuiseries extérieures ont été remplacées, que l'isolation de la toiture a été renforcée

et qu'une ventilation double flux a été installée.

La salle bénéficie égale-

ment de nouvelles décorations et peintures, le système électrique a été rénové, du matériel de cuisine acheté et le bar réaménagé. Au total le montant des travaux s'est élevé à 145.000 €, financés à hauteur de 57.000 € par le fonds de soutien à l'investissement public local, de 36.000 € par la région, de 7.000 € par le ministère de l'Écologie et de 44.000 € par la commune.

La fréquentation des berges de la Cléry en hausse

Lionel de Rafelis a terminé son allocution par l'évocation de pose d'une nouvelle citerne enterrée de 120 m³ aux Petits Bouguereux, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de défense incendie. Le coût a été pris en charge pour moitié par des subventions de l'État et du département. ■

■ Un adoubement de L. de Rafelis ?

À quelques semaines à peine de la fusion des communautés de communes, la présence de plusieurs parlementaires et de nombreux élus départementaux et régionaux, qui ont encensé l'action du maire, n'était peut-être pas un hasard. Plusieurs élus locaux de la CCBC et de la communauté de communes de Château-Renard l'ont en tout cas interprétée comme un geste fort en faveur de la candidature de Lionel de Rafelis à la présidence.